

Une mine de controverses pour l'eau et le tourisme : Bilan de la première partie du BAPE sur NMG

Montréal / Saint-Michel-des-Saints, 3 février 2020. Plus de 250 citoyens, villégiateurs et organismes ont participé la semaine dernière à la première partie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le controversé projet minier de Nouveau Monde Graphite (NMG) à Saint-Michel-des-Saints. Ils en font aujourd'hui le bilan.

« Après trois jours de questionnement du BAPE, nous ne sommes pas du tout rassurés face aux risques majeurs que pose le projet pour l'eau et l'environnement, piliers de notre économie touristique. Beaucoup de questions demeurent sans réponse », affirme Gilles Cartier, président de l'Association pour la protection du Lac Taureau (APLT).

La villégiature et le tourisme : 300 millions de retombées

Alors que la minière tente de vendre le graphite comme essentiel à « l'économie verte », beaucoup y voit plutôt une menace à l'économie touristique qui représente plus de 300 millions et 3000 emplois directs dans la région. Le pôle du Lac Taureau et de Saint-Michel-des-Saints représente à lui-seul plus de 15 millions de retombées et 300 emplois directs. Près de 55% de la valeur foncière locale (201 millions) est attribuable à la villégiature. *May Dagher de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH) : « Le tourisme et la villégiature sont des économies locales majeures et durables. Dans un contexte du plein emploi et de pénurie de main d'œuvre, on doit protéger et renforcer ces économies, et non les miner ! ».*

Division sociale, sondages tronqués

De toute évidence agacés, les commissaires du BAPE ont reproché à la minière la méthodologie des sondages qu'elle a réalisés avec la firme Léger. La minière NMG a finalement dû admettre que ses sondages ne tiennent pas compte des résidents-villégiateurs, qui représentent pourtant 50% de la population locale. *Mme Dagher : « Il est tout de même étonnant qu'une minière qui se dit transparente, honnête et à l'écoute de la population, n'ait pas révélé cette information avant. La minière doit cesser d'affirmer qu'il y a une acceptabilité sociale localement alors qu'il y a plutôt une profonde division sociale. »*

Millions de tonnes de déchets miniers

Alors que Québec peine à nettoyer le passif des sites miniers contaminés, évalué à plus de 1.2 milliard en dette collective, le BAPE a clairement fait ressortir qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour le projet de NMG. *Daniel Tokatélof de l'APLT : « Si autorisé, le projet générerait des millions de tonnes de résidus miniers acides, chargés de métaux lourds. La technologie proposée pour stocker ces résidus n'est pas éprouvée. La moindre défaillance entraînerait un risque de contamination des eaux de surface et souterraines pour les 100 prochaines années, voire davantage. C'est véritablement une bombe environnementale à retardement pour la région ».* L'organisme MiningWatch Canada a déposé la semaine dernière [deux rapports](#) d'experts au BAPE à ce sujet.

Espèces menacées

Outre les risques pour l'eau et l'économie touristique, le projet de NMG menace aussi près d'une dizaine d'espèces fauniques à « statut particulier », normalement protégées par les lois provinciales et fédérales. *José Gagnon, ornithologue amateur et membre de la COPH : « Nous évaluons quelles options légales sont envisageables pour la suite ».*

Marché du graphite saturé

Ugo Lapointe de la Coalition Québec meilleure mine conclut : « Nous sommes d'autant plus préoccupés par les risques du projet pour l'environnement et le milieu social, que le promoteur est confronté à un marché du graphite sursaturé avec une abondance de l'offre mondiale, une chute de plus de 50% du prix de son action, et aucun contrat de vente de confirmé à long terme ». La minière affirme avoir un contrat de vente à court terme de 25k tonnes, soit à peine 1% de sa production totale envisagée sur 26 ans. Voir les données sur les tendances mondiales du prix du graphite et des réserves mondiales disponibles [ici](#).

Pour information :

Ugo Lapointe, Coalition Québec meilleure mine et MiningWatch Canada, 514-708-0134

Gilles Cartier et Daniel Tokatélof, Association pour la protection du Lac Taureau, 514-973-5187

May Dagher et José Gagnon, Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawine (COPH), 438-820-5800